

Tarif Photos au 10-09-2009

I. Acquisition d'une photo (droit primaire)

- Frais techniques & prix d'acquisition : selon les modalités et tarifs pratiqués par les éditeurs.

II. Réutilisation d'une photo (droit secondaire)

- Marché de la Revue de presse numérique
 - Application tarif Copiepresse « diffusion d'articles via e-mail/intranet/extranet » soit :
 - nombre de photos x nombre de destinataires/utilisateurs x % de pondération* x prix unitaire (0,80 euro à 0,03 euros selon le nombre d'articles et le caractère systématique ou non de la diffusion)
- Marché de la Photo de presse
 - Audiovisuel : 200,00 euros HTVA / min (même tarif que pour les articles)
 - Exposition : 88,00 euros HTVA
 - Reproduction dans un journal ou magazine du même groupe :
 - 12,00 euros HTVA
 - Reproduction dans d'autres publications :
 - Tirage < 2.500 exemplaires :
 - publication diffusée gratuitement : 20,00 euros HTVA
 - publication vendue : 50,00 euros HTVA
 - Tirage > 2.500 exemplaires (gratuit ou payant) : 120,00 euros HTVA
 - Internet : 120,00 euros HTVA (pour un an maximum)
 - Publicité (affiche, prospectus...) : 200,00 euros HTVA

Nb : *article illustré = tarif article seul*

* pondération du nombre de lectures variable selon le nombre de personnes ayant accès ou destinataires